



Chartres, jeudi 31 août 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE N°9

Incendie sur le site de la société de recyclage Paprec à Gasville-Oisème Point de situation, jeudi 31 août 2017 à 19h00

Les résultats des mesures de la qualité de l'air effectuées ce jour concluent à l'absence de pollution atmosphérique dans l'environnement du site. L'indice LIG'AIR du jour est de 4 sur l'agglomération chartraine. La qualité de l'air est bonne.

L'odeur est toujours persistante. Néanmoins, il n'y a aucun risque pour la population dans l'agglomération chartraine. L'agence régionale de santé indique qu'aucun impact n'a été identifié sur les hôpitaux du département et aux alentours du site (pas de trouble identifié).

L'agence régionale de santé et la préfecture précisent que, la qualité de l'eau destinée à la consommation humaine est conforme aux exigences réglementaires. À aucun moment, contrairement à certaines rumeurs, le réseau d'eau potable n'a été affecté par une pollution quelconque. Les habitants de Gasville ont été brièvement invités à consommer de l'eau embouteillée à la suite de la rupture d'alimentation en eau potable consécutive à l'arrêt d'un surpresseur, le temps que l'alimentation du château d'eau de la commune soit rétablie et que les analyses de la qualité de l'eau soient rendues. Il s'agit d'une procédure classique mise en oeuvre à la suite de toute rupture d'alimentation.

Les sapeurs-pompiers et les services de l'Etat restent mobilisés sur l'événement.